

ALLIANCE AUDIT
63, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

439 907 858
N

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SARL TRANSACTIONS AVRON
PARIS EST EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Monsieur l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2003 et en application de l'article L 223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

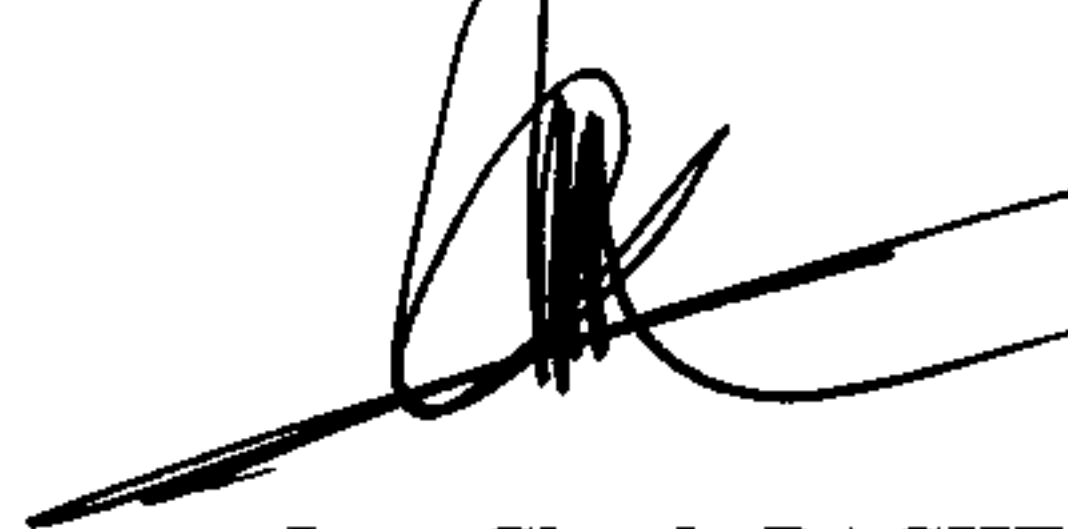
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante, et ce sur la base d'une situation comptable arrêtée au 30 juin 2003.

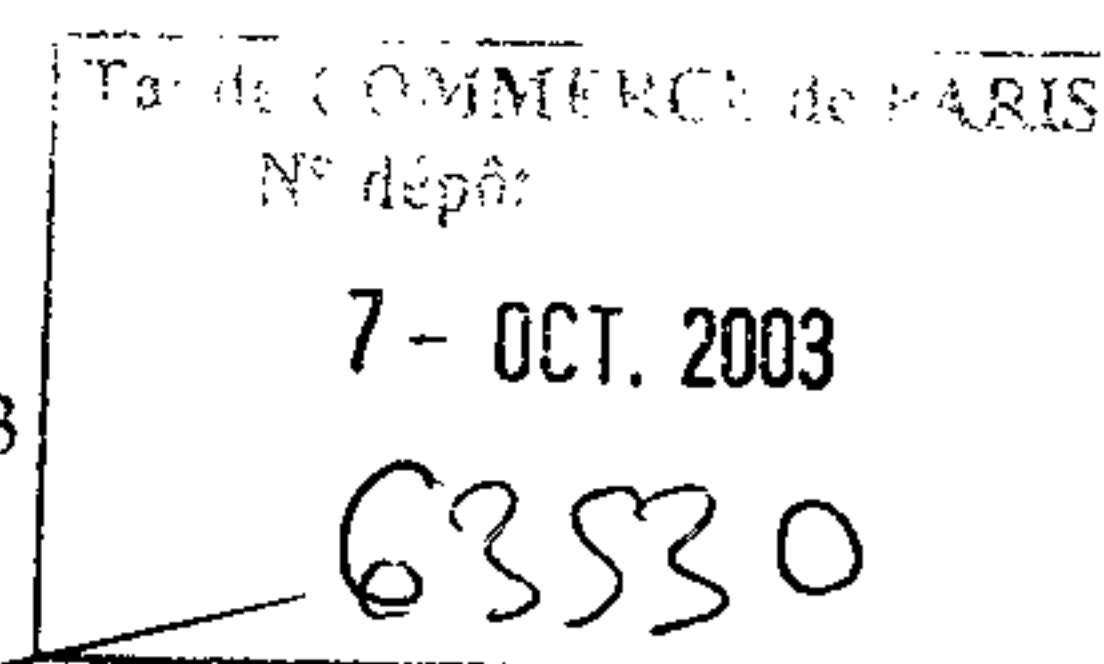
Les capitaux propres sont au moins égaux au capital social sur la base du 30 juin 2003, confortés par une augmentation de capital en numéraire de 7 000 € par décision d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 septembre 2003, portant ainsi le capital social à 37 000 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Paris,
Le 30 septembre 2003



Jean-Claude BACHER
Commissaire aux Comptes



Société de Commissaires aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel de Paris